

Les Amis du Mali
Association Loi 1901
Mairie
46500 Issendolus

le 20 mars 2010

Monsieur le Sous-Préfet,

Suite à l'Assemblée Générale en date du 20 mars 2010, nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 1^{er} de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration du nouveau bureau de l'association « Les Amis du Mali » dont les statuts inchangés ont été déposés (réf 1999001) à la Sous-préfecture de Figeac lors de sa création.

Le nouveau bureau se compose de :

Président d'honneur : **Patrick Dellac**

Nationalité : française, profession : cadre infirmier, domicilié : Mas d'Atgié 46500
Issendolus

Président : **Christian Jacques**

Nationalité : belge, profession : retraité, domicilié : 48, rue J. Evraud 5300 Namèche,
Belgique

Vice-présidents:

Pascal Gosman

Nationalité : française, profession : retraité, domicilié : 31, rue des Cailles 31750 Escalquens

Patrice Eude

Nationalité : française, profession : kinésithérapeute, domicilié : 28, rue Pouvillon 31300
Toulouse

Trésorière : **Sandra Marzeau**

Nationalité : française, profession : Professeur des Ecoles, domiciliée : Souilhol 46500
Issendolus

Secrétaire : **Fabienne Demourant**

Nationalité : française, profession : kinésithérapeute, domiciliée : 209, Avenue de Castres
Bat C 31500 Toulouse

Trésorière-adjointe : **Raymonde Delpon**

Secrétaire-adjointe : **Laetitia Andurand**

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer le récépissé de la présente déclaration.
Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Issendolus, le 20 mars 2010.

Pour l'association, le Président:

Christian Jacques